

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2018-25**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 15  
Présents : 11  
Pouvoir : 01  
Votants : 12

L'an deux mil dix huit  
Le 30 Août à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire  
Date de la convocation 24 août 2018

**OBJET : Nouveau règlement intérieur relatif à la location de la salle des fêtes à compter du 01/01/2019**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Bruno BESANÇON, Benoist CHAMARAUD, Pascale CHOTEL, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Philippe PELLET, Sylvie SABATIER

**ABSENT** : Erwan BRACCHI

**EXCUSES** : Arnaud DUCCELLIER-FAUVY, Michel PERRET, Jean-Michel PIDOLOT

**Pouvoir** : Michel PERRET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

**Secrétaire de séance** : Sylvie SABATIER

Monsieur le Maire explique que le règlement intérieur de la salle des fêtes doit être modifié pour l'année 2019.

M. le Maire propose le règlement intérieur ci-joint

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**APPROUVE**, le nouveau règlement intérieur proposé et charge Monsieur le Maire d'appliquer ces changements à compter du 01/01/2019.

Jean-Michel DREVET

Maire de Tramolé

- Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
- Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
- Visé par le contrôle de la légalité et affiché -Certifié exécutoire